

**Apprendre
à intervenir
auprès
des femmes violentées**

Synthèse d'une recherche-action sur
une expérience de formation **féministe**

Ann Pâquet-Deehy
Maryse Rinfret-Raynor
Ginette Larouche

sous la direction d'Ann Pâquet-Deehy

et la collaboration de Marie-France Ouimet à l'écriture

La recherche *Apprendre à intervenir auprès des femmes violentées : une perspective féministe* a été réalisée grâce à une subvention de la Division des subventions nationales au Bien-être social, Santé et Bien-être social Canada.

Projet #4554-35-27

La synthèse de cette recherche a été réalisée grâce à une subvention de la Division de la prévention de la violence familiale, Santé et Bien-être social Canada

Projet #4887-04-91-113

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de la synthèse, veuillez vous adresser au:

Centre national d'information sur la violence dans la famille
Santé et Bien-être social Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 1B5

Téléphone : (613) 957-2938
Téléphone sans frais 1-800-267-1291
Télécopieur: (613) 941-8930



*ATS (*Appareils de télécommunication pour sourds),
appeler au numéro (613) 952-6396 ou,
composer sans frais : 1-800-561-5643

Conception et réalisation graphiques

Service de polycopie de l'Université de Montréal

Dépôt légal – 2^e trimestre 1992

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

N^o Cat. H72-21/89-1993

ISBN 2-921041-11-1

Avant-propos

Ce résumé de recherche s'adresse à toute personne susceptible d'intervenir auprès de femmes violentées. Il synthétise les données reliées à l'expérience subjective de quinze intervenantes en formation à l'apprentissage d'un nouveau modèle d'intervention féministe auprès des femmes battues alors que, concurremment à cette formation, les participantes devaient appliquer ce modèle dans leur propre milieu de travail.

L'expérience de formation ainsi que la recherche-action qui a été menée parallèlement, sont basées sur un modèle d'intervention féministe auprès des femmes violentées développé par une travailleuse sociale, Ginette Larouche (1981, 1985, 1986, 1987). Le *Guide d'intervention auprès des femmes violentées* (Larouche, 1985) a été largement diffusé dans le milieu des affaires sociales par la Corporation des travailleurs sociaux et travailleuses sociales du Québec, alors qu'une traduction anglaise de ce guide a été disponible en 1986.

Le développement de ce modèle a été réalisé en lien avec plusieurs recherches menées à l'école de service social de l'Université de Montréal.

La recherche-action avait comme but d'améliorer la formation et d'enrichir le modèle. Le rapport complet est disponible à l'école de service social de l'Université de Montréal et s'intitule:

Apprendre à intervenir auprès des femmes violentées : une perspective féministe.
Ann Pâquet-Deehy, Maryse Rinfret-Raynor, Ginette Larouche (1989).

Remerciements

Nous désirons remercier tous ceux et celles qui par leur participation ont contribué à la réalisation de cette recherche. Nos premiers remerciements s'adressent aux participantes à la formation, qui ont été des collaboratrices privilégiées à la recherche-action : Françoise Alarie, Luce Bellevance, Nicole Doucet, Nicole Dubois, Marie Huot, Suzanne Ménard, Esther Potvin, Monique Robin, Claudette Robillard, Léonard Rotamal, Danielle Savard, Carmen Semco, Louise St-Armand, Myriam Tiersen, Louise Vaillant. Sans elles, le projet n'aurait pu être réalisé.

Nous tenons à remercier Charlotte Poirier, notre première chercheuse qui a contribué à la conceptualisation du projet et à la réalisation de la recherche-action. Nous remercions aussi Céline Saint-Laurent, chercheuse, pour son analyse méticuleuse des données, Françoise Alarie pour sa contribution à l'analyse théorique du modèle, ainsi que Miriam Speelvojel, Claudette Robillard et Michel Thibodeau pour leur participation à l'analyse des données. Nous remercions également Lucie Côté et Ginette Gervais pour le travail de secrétariat. De plus, nous tenons à souligner l'apport de notre secrétaire Rolande Boileau, ainsi que la contribution de Danielle Coutlée à la production du rapport de synthèse.

Nous remercions également Monsieur Evariste Thériault, de Santé et Bien-être social Canada pour son généreux support, tout au long de cette recherche. Jacques Alary, directeur de l'école de Service social de l'Université de Montréal et Louiselle St-Onge pour leur aide dans la réalisation du projet de formation; Robert Mayer, professeur, pour son éclairage sur la méthodologie et Claire Sylvestre, travailleuse sociale, pour son aide au début du projet. Nous remercions aussi la Corporation des travailleurs sociaux et travailleuses sociales du Québec pour son appui.

Notre gratitude s'étend aussi à Mesdames Elaine Scott (Directrice) et Diane Aubry de la Division de la prévention de la violence familiale, à Santé et Bien-être social Canada pour leur soutien et leur enthousiasme face à la production du document synthèse.

Finalement, nous remercions aussi toutes ces femmes inconnues de nous auprès desquelles les intervenantes ont appliqué l'approche et qui ont indirectement permis la réalisation de ce projet.

Table des matières

Avant-propos

Remerciements

Table des matières i

Introduction :

Quelques faits et statistiques liés à la problématique de la violence conjugale	1
1. Contexte et objectif de la recherche	3
2. Une brève description du modèle d'intervention féministe Larouche (1985)	3
3. Une réflexion théorique sur le modèle proposé	6
4. La méthodologie	7
5. Résultats de la recherche	9
5.1 Résultats au plan de la formation	9
5.2 Le repérage de la clientèle visée : <i>Où sont passées les femmes violentées?</i>	10
5.3 La prise en charge institutionnelle ou <i>Que fait-on devant l'ambiguïté institutionnelle?</i>	11
5.4 La définition de la problématique de la clientèle ou <i>Que subit ou que fait la clientèle?</i>	12
5.5 Le rôle de l'intervenante ou <i>Est-ce que nous sommes assez bonnes?</i>	13
5.6 Les stratégies d'intervention ou <i>Est-ce qu'on pleure avec les clientes?</i>	14
5.7 Les interactions entre l'expérience de la démarche et la vie professionnelle et privée ou <i>Être femmes et être intervenantes</i>	16
5.8 Quelques points saillants	17
6. Conclusion	19
Références bibliographiques	22



Introduction : quelques faits et statistiques liés à la problématique de la violence conjugale

La violence conjugale n'est certainement pas un phénomène nouveau ou exclusif à notre société ou encore à une classe sociale ou à un groupe d'âge en particulier, même si un passage de l'état de difficulté personnelle à l'état de problème social est très récent (Gendron, 1987; Pâquet-Deehy, Rinfret-Raynor, 1988; Lavigne, 1990).

Alors que les femmes subissent depuis des millénaires la violence de leur partenaire, qu'elle soit physique, psychologique, verbale ou sexuelle, il faut attendre la fin du dix-neuvième siècle, du moins dans les *sociétés* occidentales, pour que soient promulguées des lois interdisant ce type de violence. Au Canada, ce n'est qu'en 1890 que la loi prévoit un article stipulant que les maris ne doivent dorénavant plus battre leur femme (Gendron, 1987). Il a cependant fallu attendre l'émergence du mouvement féministe au cours des années mille neuf cent soixant-dix pour qu'une remise en question fondamentale de la place des femmes dans les *sociétés* occidentales permette la mise en évidence de l'oppression des femmes et les relations de pouvoir entre les sexes.

Le phénomène a des proportions alarmantes alors qu'au Canada, depuis dix ans, on admet généralement qu'au moins une femme sur dix est victime de violence physique de la part de son partenaire (McLeod et Cadieux, 1980; McLeod, 1987). Le gouvernement du Québec estime à près de 300 000 le nombre de québécoises violentées par leur conjoint (Québec, 1985). Par ailleurs, les experts consultés par la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux (1987) estiment quant à eux qu'une femme sur sept est violentée. Le rapport du comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du 3^e âge et de la condition féminine (1991) relate qu'en 1989, 119 femmes ont été assassinées au Canada par leur ex-mari ou ex-concubin ou par leur mari ou concubin actuel. De toutes les femmes assassinées au Canada, 62 % le sont par leur partenaire.

Bien que ce document s'attarde plus spécifiquement à la violence conjugale, il s'inscrit dans la perspective féministe qui perçoit le phénomène de la violence conjugale, non pas comme un incident isolé que vivent ces femmes, mais comme le rejet d'une situation de violence que subissent toutes les femmes dans notre société sur un continuum plus large visant leur contrôle social. Cette perspective se veut congruente avec le témoignage récent de la ministre responsable de la condition féminine devant ce comité, la violence masculine faite aux femmes est une forme de discrimination dans notre société qui s'inscrit dans un contexte global incluant les blagues sexistes, la pornographie, le harcèlement sexuel, la prostitution, l'agression conjugale émotionnelle, psychologique et physique, la violence dans les fréquentations ou envers les enfants, l'inceste ainsi que l'assassinat individuel, les meurtres en série ou les tueries (Rapport du sous-comité sur la condition féminine, 1991). La prise de conscience de l'existence et de l'étendue du phénomène de la violence conjugale et le

cheminement des femmes ont donc diminué le niveau de tolérance des femmes face aux comportements violents et ont augmenté leur niveau de conscientisation face à cette violence.

C'est dans cette même perspective féministe qu'au début des années 1980, des travailleuses sociales et des chercheuses soucieuses de venir en aide aux femmes vivant de la violence conjugale et d'outiller les intervenantes afin de répondre plus adéquatement aux besoins de ces femmes se sont intéressées à l'articulation d'un modèle d'intervention psychosociale spécifique à cette clientèle. En 1982, la Corporation des travailleurs sociaux et des travailleuses sociales du Québec (CPTQ) sous la recommandation de son comité de la condition féminine acceptait à titre expérimental le protocole d'intervention auprès des femmes violentées de Ginette Larouche (1981) à condition qu'il fasse l'objet de recherches. Ce protocole a été distribué par la CPTQ à travers le réseau des Affaires sociales du Québec. Le Guide d'intervention auprès des femmes violentées a été élaboré en 1985 par Ginette Larouche; par la suite il a fait l'objet de la recherche qualitative qui est résumée dans ce document.

Bien qu'il s'agisse d'un modèle d'intervention féministe auprès des femmes violentées, certaines données recueillies par les intervenantes pourraient être généralisables aux personnes adhérant à d'autres approches psychosociales ou encore être transférables à d'autres problématiques sociales où les rapports de force *dominant* versus *dominé* entrent en jeu (par exemple : inceste, enfants violentés).

Cette généralisation provient de la nature même de la recherche qui a privilégié avant tout le vécu des intervenantes, leurs propres expériences et perceptions en tant que données hautement significatives au cours de l'apprentissage et de l'application d'un modèle d'intervention basé sur une idéologie non-traditionnelle.

1. Contexte et objectif de la recherche

Mentionnons que l'originalité de cette recherche-action provenait du fait que pour la première fois un modèle d'intervention spécifique à la problématique des femmes violentées faisait l'objet d'une étude systématique. S'il n'existait pas jusqu'à tout récemment de modèle d'intervention propre à la clientèle des femmes battues, il existait encore moins de données concernant les besoins en termes de formation et de supervision pour les praticiennes confrontées à cette problématique.

Dans un premier temps, cette recherche-action se proposait donc de systématiser et d'enrichir l'articulation de l'approche auprès des femmes violentées et de confirmer son applicabilité au cours d'une expérimentation supervisée par une quinzaine de travailleuses sociales formées à ce modèle.

Cette formation a permis d'apporter des données sur le processus d'apprentissage de l'approche, sur une application par un nombre plus important et plus varié d'intervenantes ainsi que sur une application dans divers milieux géographiques urbains et ruraux du Québec. Une retombée additionnelle de cette recherche-action était d'assurer un meilleur contrôle des conditions expérimentales du deuxième volet de cette recherche. La recherche-action est un premier volet d'une étude globale sur le modèle dont le deuxième volet, une recherche évaluative visant à évaluer l'efficacité du modèle, a fait l'objet d'un rapport en deux volumes: *Intervenir auprès des femmes violentées : évaluation de l'efficacité d'un modèle féministe, Rapports 1 et 2* (Rinfret-Raynor, Pâquet-Deehy, Larouche, Cantin 1989, 1991).

Avant de présenter les résultats de la recherche comme tels pour la clarté de ce résumé, une brève description du modèle d'intervention féministe à l'étude s'impose de même que quelques extraits de l'analyse théorique du modèle.

Par ailleurs, l'accent sera mis davantage sur les résultats de l'analyse des contenus de la formation *précédés* d'une brève description méthodologique.

2. Une brève description du modèle d'intervention féministe Larouche (1985)

Le modèle qui a été proposé aux intervenantes adhère à l'idéologie féministe et se base sur une analyse politique et sociale de la violence à l'endroit des femmes dans notre société. Cette analyse permet de saisir la problématique de la femme violentée dans une perspective où les femmes éprouvent une oppression spécifique alors que leurs problèmes sont reliés à des facteurs sociaux politiques et économiques qui les

maintiennent dans leur position de victime (Fook, 1986; Corbeil, Pâquet-Deehy, Lazure et Legault, 1983; Larouche, 1987). Leurs problèmes ne sont pas vus comme uniquement intrapsychiques ou innés.

Le modèle a été conçu pour aider les femmes victimes de violence conjugale à rompre avec leur vécu de violence. Pour parvenir à cette fin, l'intervention vise à mettre la femme au centre du processus d'aide pour lui permettre de se centrer sur ses besoins et de prendre conscience de ses capacités; abaisser les comportements de victime; favoriser une action de conscientisation au contexte socio-politique de la violence.

Les stratégies sont basés sur des besoins émotionnels et matériels spécifiques aux femmes violentées en tant qu'individus. L'aide se doit d'être concrète et d'assurer la sécurité de la cliente tout en l'informant sur les ressources disponibles et les recours légaux.

À l'instar d'autres thérapies féministes ou modèles féministes d'intervention, les principaux objectifs de l'intervention sont:

- a) de rendre les femmes conscientes de leur condition spécifique et des facteurs perpétuant leur oppression;
- b) de les aider à regagner du pouvoir sur leur propre vie, leur environnement et leur corps en devenant plus autonomes et affirmatives;
- c) de les aider à développer un sentiment personnel d'identité;
- d) de rehausser et de restaurer l'estime de soi;
- e) de promouvoir éventuellement un changement social (Poirier, Pâquet-Deehy et Legault, 1985).

Cette approche est différenciée des autres approches traditionnelles en favorisant une approche plus égalitaire entre les thérapeutes et la cliente (Fook, 1986) alors que cette dernière devient la véritable *experte* de la situation. C'est à elle que revient la décision de quitter ou non son conjoint alors que le but de l'intervention est la cessation des comportements violents.

Le problème de la violence conjugale n'est surtout pas vu comme un phénomène isolé mais bien comme un phénomène social où les hommes sont encouragés à prendre un rôle dominant et abusif leur permettant d'assaillir les femmes ou de contrôler leur comportement. Dans cette approche, la violence est perçue comme un comportement appris et la personne violente est tenue responsable de ses actes de violence (Larouche, 1985).

Quant à la femme violentée, elle est perçue comme une personne possédant des forces et des ressources individuelles dont elle n'a pas conscience. Les habiletés et les stratégies qu'elle a développées afin de survivre dans un climat de peur et de violence peuvent être réappropriées afin de la mobiliser comme victime et de l'amener à agir sur son propre environnement. Elle n'est donc pas perçue comme une personne sans ressources. La violence est ici définie dans son sens le plus large tenant compte de la violence psychologique, verbale, physique et sexuelle ayant toutes des effets destructeurs et visant à abaisser l'estime de soi de la victime.

Larouche juge essentiel de transmettre aux femmes violentées qu'elles ne sont pas aux prises avec une pathologie mais plutôt avec un problème social dû à l'oppression dont elles sont victimes et à l'intériorisation de la place inférieure qu'elles occupent dans la société.

Le rôle de l'intervenante est de prendre position contre la violence tout au long de l'intervention. Elle doit dénoncer les agressions, remettre la responsabilité aux agresseurs, ce qui est essentiel pour permettre aux femmes de voir l'intervenante comme une alliée, de sentir une présence supportante et un appui réel.

Afin de déculpabiliser les femmes qui se sentent seules responsables de la violence, Larouche privilégie certaines techniques. Elle favorise l'implication personnelle de l'intervenante, le partage de son expérience ou encore le partage de ses connaissances. Elle suggère l'universalisation de la situation afin d'aider la cliente à découvrir que certaines émotions difficiles à supporter ou à s'avouer sont communes à tout être placé dans des circonstances semblables.

De plus, **les intervenantes sont encouragées à briser le silence et à faire pression sur le milieu institutionnel**, cadre dans lequel s'est élaborée cette approche et qui constitue la cible principale d'action pour l'auteure afin d'aider efficacement les femmes battues.

Les stratégies d'intervention se divisent en trois étapes. Les deux premières, l'entrevue initiée et la thérapie à court terme, transigent avec la crise suivant un épisode de violence. La dernière étape propose une intervention après la crise.

L'entrevue initiale propose des objectifs prioritaires à atteindre en période de crise ayant pour but d'abaisser les tensions émotives et supporter la décision de la femme (retour ou rupture), tout en lui permettant de faire un choix basé sur une information juste et pertinente. Dans un deuxième temps, **une thérapie à court terme** suivant la crise place la femme qui est rencontrée seule au centre de la démarche. Au cours de six à huit sessions, elle est invitée à travailler son estime d'elle-même et son autonomie en fonction de son milieu de vie. Elle doit apprendre à développer ses capacités affirmatives avant d'être capable de renégocier un contrat avec son partenaire (Larouche, 1985). Dans un troisième temps, **l'intervention à moyen et à long terme** vise la réduction des comportements de victime par

l'entraînement à l'affirmation de soi, l'expression de la colère, la réappropriation de ses émotions et par des informations pertinentes sur la violence et les conditionnements sociaux (Larouche, 1985). Une modalité d'intervention de groupe est privilégiée afin de rompre l'isolement de la femme violentée.

3. Une réflexion théorique sur le modèle proposé

L'originalité du modèle Larouche réside dans le fait qu'il s'attache à la compréhension du problème spécifique de la violence faite aux femmes par leur conjoint en intégrant systématiquement les connaissances acquises jusqu'à ce jour sur cette problématique. De plus, elle vise conséquemment une clientèle spécifique et propose une intervention particulière tenant compte de l'inégalité sociale dont les femmes sont victimes et du mode de fonctionnement propre aux femmes.

Par ailleurs ce modèle a emprunté d'un point de vue théorique à différents modèles d'intervention reliés au paradigme structurel, au paradigme psychosocial et au paradigme socio-behavioral.

Dans la perspective structurelle, l'individu est conçu comme un être social devant établir les rapports avec d'autres individus, avec des groupes, des institutions et des organisations en vue d'assurer sa survie et son développement. Les notions de pouvoir individuel et politique sont au centre de son analyse (Moreau, Panet-Raymond, 1984).

Le souci d'aide concrète doit se retrouver au sein des ressources du réseau naturel (famille, parenté, amitié, loisirs, entourage), du réseau fonctionnel (santé, école, services sociaux, travail, groupes d'entraide et associations) et d'un réseau complémentaire permettant aux femmes violentées de lutter contre les conséquences néfastes de leur isolement. L'intervenante se doit donc d'offrir un lieu d'entrevue sécuritaire, une information pertinente concernant leurs droits et leurs ressources sociales, légales et médicales ainsi qu'un accompagnement dans leurs démarches auprès des différents organismes à pressentir. L'alliance avec la cliente, la relation intervenante/cliente la plus égalitaire possible, l'importance accordée à l'intervention de groupe sont ainsi des éléments du paradigme structurel.

La dimension humaniste du paradigme psychosocial est également intégrée au modèle. L'élément fondamental de cette grille d'intervention repose sur la croyance dans le potentiel et les capacités de l'individu, ce qui est congruent avec la dimension féministe du modèle, à savoir, croire avant tout au potentiel des femmes.

L'intervenante travaille donc toujours dans l'optique selon laquelle la cliente violentée connaît au fond d'elle-même ce dont elle a besoin et qu'elle pourra donc éventuellement découvrir la meilleure voie pour s'actualiser. Ce travail amène la cliente à se reconnaître le droit d'exister, à valider son droit de vivre sans être agressée et à affirmer ses besoins fondamentaux (plaisir et sécurité) de même que ses capacités.

Afin de promouvoir un passage à l'action, moyen par excellence pour contrecarrer le sentiment d'impuissance de la femme violentée qui résulte de l'incapacité apprise *learned helplessness*, plusieurs techniques issues du **paradigme socio-behavioral** sont utilisées.

L'apprentissage à l'affirmation de soi par conditionnement opérant (Jakubowski, 1977; Beaudry, 1984) est favorisé là où concrètement la femme violentée apprend à faire des demandes claires, à exprimer des refus sans se sentir coupable, à répondre adéquatement à des critiques ou encore à manifester des sentiments de colère. En plus d'une restructuration cognitive visant la remise en question des stéréotypes sexistes tels penser aux autres plutôt qu'à elle, se confiner à un rôle de servitude, s'abstenir de prendre des décisions, sont également enseignées des techniques d'acquisition de réponses excluant à la fois l'agression et la passivité (apprentissage par imitation, modelage en imagination et *in vivo*, jeux de rôles et mise en situation).

Bien qu'ayant emprunté à ces différentes approches, l'intervention proposée par le modèle postule la nécessité d'une dénonciation de la socialisation sexiste et de la violence, d'un travail au niveau du vécu des femmes violentées (sentiments, idées, etc.) et du développement de nouvelles habiletés comportementales. Cette démarche se veut concrète, descriptive et pratique; elle a ainsi le mérite d'une grande efficacité pour structurer la pensée et l'action dans la pratique quotidienne. Elle priorise l'individu, la femme violentée, avant le maintien de la cellule familiale à tout prix (Larouche, 1985).

4. La méthodologie

Cette recherche-action cumule les perceptions subjectives de quinze intervenantes participant à la formation d'un modèle d'intervention féministe auprès des femmes battues. Les connaissances enrichissant ce modèle incluent leurs propres analyses de la situation des clientes, leurs actions (intervention), leurs perceptions des réactions des clientes, leur propre vécu et enfin, leurs réussites et difficultés dans l'application de l'approche.

Pour les fins de cette recherche, la recherche-action a été privilégiée par rapport à d'autres méthodes de recherche. Ce type de recherche se veut congruent avec l'idéologie féministe dans la mesure où elle propose un nouveau rapport au savoir et,

dans ce cas-ci, au savoir des praticiennes. Il s'ensuit que cette forme de recherche implique que la contribution des praticiennes est perçue comme extrêmement importante et pertinente par les chercheurs formels de sorte qu'une nouvelle dynamique s'instaure entre les chercheuses et les praticiennes.

La formation comme telle basée sur le *Guide d'intervention auprès des femmes battues* (Larouche, 1985) comprenait 30 jours de formation pratique et théorique et incluait la supervision directe de chaque intervenante. Sur une période de 18 mois, il y a eu 12 sessions intensives de deux jours et 10 demi-journées de supervision alors que les 15 intervenantes utilisaient cette approche auprès des clientes. Le contenu de la formation était organisé par bloc et suivait très étroitement le guide d'intervention, soit les fondements théoriques, le choc de l'agression, le dépistage, l'intervention à court terme, l'après-crise (intervention individuelle et intervention de groupe) et l'intervention à long terme.

En référence aux objectifs déjà mentionnés, la recherche-action a permis de vérifier la manière dont les intervenantes parvenaient à l'appliquer dans leur milieu de travail et de fournir un lieu d'échange privilégié durant la formation des intervenantes afin de comprendre leur processus d'apprentissage de ce modèle non-traditionnel.

Plusieurs sources de données ont été analysées. Les premières sources de données proviennent du début de la recherche-action alors qu'afin d'alimenter le processus interactif entre chercheuses et praticiennes, un retour verbal et écrit des données recueillies et analysées pour chacune des sessions de formation permettait une réappropriation par les intervenantes du processus de la recherche-action. Ces données-miroirs visaient à produire de nouvelles données à partir des commentaires des participantes. Les chercheuses voulaient ainsi transmettre leur volonté de considérer les participantes comme des sujets actifs de la recherche-action et de partager les résultats de la recherche.

En deuxième lieu, huit sessions de supervision au cours desquelles les participantes ont discuté de leurs difficultés dans l'application de ce nouveau modèle ont été prises en considération. Pour ces sessions, le groupe en formation a été divisé en quatre groupes. Les mises au point ou les thèmes abordés au cours de ces sessions suivaient ceux de la formation.

En troisième lieu, sept sessions de recherche-action ont été organisées et analysées. Ces sessions transigeaient plus spécifiquement avec la réaction proprement dite des intervenantes. En dernier lieu, deux entrevues de groupe ont été analysées. Ces entrevues étaient organisées six mois après la fin du programme de formation et exploraient de quelle manière les participantes appliquaient le modèle d'intervention qu'elles avaient appris tout récemment.

Le matériel recueilli de ces trois sources de données a été analysé selon un modèle *ouvert* d'analyse qualitative. Après une première et seconde lecture du matériel recueilli, les chercheuses ont décidé de classer le contenu du matériel selon des catégories qui ont été déterminées au fur et à mesure de leur découverte à partir du matériel donné.

Cette méthode d'analyse de données a été privilégiée en raison du fait qu'elle correspond le mieux au processus inductif de la recherche-action. Un autre avantage de cette méthode de classification est qu'elle a permis aux chercheuses de considérer tout le matériel proposé plutôt que ce qui n'aurait correspondu qu'à des catégories prédéterminées. Cependant le désavantage majeur de cette méthode a été qu'elle requiert plus de temps pour passer à travers tout le matériel recueilli.

L'analyse a révélé sept grandes catégories et 39 sous-catégories ou unités d'analyse principales. Les catégories d'analyse retenues sont les suivantes: la formation comme telle, l'identification et le recrutement des femmes violentées, la prise en charge institutionnelle, la définition de la problématique de la clientèle, le rôle de l'intervenante, l'intervention proprement dite et ses stratégies et finalement, les interactions entre l'expérience de formation sur la vie professionnelle et privée des intervenantes.

5. Résultats de la recherche

5.1 Résultats au plan de la formation

Bien que très dense et très exigeante, la démarche d'apprentissage a été évaluée de façon très positive par toutes les intervenantes et la supervision a été perçue comme une dimension essentielle de l'apprentissage sans laquelle une bonne intégration des valeurs et des techniques du modèle ne se fait pas.

Avant d'émettre une réflexion critique sur le modèle, les intervenantes ont dû prendre assez de distance pour se situer et l'intégrer complètement. À titre d'exemple, une des participantes s'est dit encore *éblouie* par le modèle plusieurs mois après l'expérience de formation comme telle, ce qui pouvait restreindre son sens critique. Au cours de la formation, des documents fournis par l'observatrice-participante résumant le feedback de l'expérience (données-miroir) ont permis aux participantes, outre la réflexion, de mieux les outiller pour affronter les mythes et les stéréotypes entourant la problématique de la violence et de prendre position.

La formation a fourni de bons outils pour intervenir auprès de la clientèle visée ou d'autres clientèles possibles (inceste, prostitution, délinquance) objectivant la situation de violence et permettant aux intervenantes de devenir plus conscientes de leur intervention. Cependant, le contenu de cet apprentissage étant nouveau par ses aspects féministes ou collectifs, elles ont dû adapter l'intégration du modèle à leur rythme personnel.

La supervision de groupe a été un lieu d'échange significatif alors que l'attitude positive du groupe a fait en sorte que les intervenantes se sentaient supportées et *autorisées à commettre des erreurs* tout en pouvant réfléchir sur le sens de leur intervention et son articulation.

5.2 Le repérage de la clientèle visée : Où sont passées les femmes violentées?

Avant de procéder à l'application du modèle, les participantes avaient la responsabilité de se trouver une clientèle de femmes victimes de violence conjugale dans un temps limité de quelques semaines. La plupart des intervenantes ont éprouvé des difficultés au moment du dépistage de cette clientèle. À cet égard, certaines d'entre elles se sont vues être identifiées comme des personnes ayant des *idées fixes*, certains milieux professionnels niant ou n'accordant que peu d'attention à cette problématique. Cette attitude n'est évidemment pas congruente avec les statistiques officielles établies concernant l'incidence de la violence conjugale et les probabilités de demandes d'aide qui en découlent.

Une analyse de la situation a permis de faire ressortir trois éléments permettant d'expliquer les difficultés liées au repérage de la clientèle-cible d'une façon partielle, sinon totale.

Les femmes qui entrent en contact avec une institution pour recevoir une aide professionnelle n'invoquent pas nécessairement le motif relié à leur vécu de violence. Elles invoquent souvent d'autres problèmes comme, entre autres, celui de leurs difficultés avec les enfants. Elles ne sont pas en mesure de percevoir leur problème d'un point de vue sociopolitique et adhèrent à une analyse personnelle de leur problème, se sentant coupables ou honteuses et préférant taire leur situation.

De plus, la clientèle était dispersée dans plusieurs types d'institutions québécoises couvrant la majeure partie du Québec (CSS, CLSC, DPJ, maisons d'hébergement, etc.) et le **réseau formel n'identifie pas systématiquement les femmes violentées** selon la vocation de leur établissement. À titre d'exemple, la DPJ (Direction de la protection de la jeunesse) ne réfère pas de femmes battues. Elle semble fermée à ce type de problème parce qu'il ne fait pas partie de ses priorités et que son mandat concerne la protection des enfants avant tout.

Un dernier facteur provient d'un phénomène lié aux épisodes de violence alors qu'il y a **des fluctuations durant les mois de l'année**. Le repérage de la clientèle-cible correspondait à une période creuse des épisodes de violence.

5.3 La prise en charge institutionnelle ou *Que fait-on devant l'ambiguïté institutionnelle?*

Plusieurs participantes ont senti que, bien qu'elles aient eu des ententes avec leur employeur leur permettant de participer à ce programme de formation, elles ont eu le sentiment que l'implication de leur milieu de travail auprès de cette clientèle n'était pas soutenue. En conséquence, dès les premières supervisions, certaines participantes ont craint d'être débordées par les problèmes de leur clientèle alors qu'aucune autre personne dans leur milieu institutionnel n'avait de compétence particulière pour transiger avec cette problématique sociale. De plus, il a été difficile pour les intervenantes d'évaluer la possibilité de s'engager auprès de cette clientèle et d'évaluer le temps à y consacrer au-delà des limites du programme de formation et de leur charge de travail régulière.

L'une d'entre elles a spécifié qu'elle se sentait bien *illégal* là-dedans alors que les intervenantes d'un groupe provenant d'une région éloignée étaient plus sujettes à réunir des demandes de femmes battues sans qu'elles aient passé par l'institution. Ces cas ont placé certaines intervenantes dans des situations ambiguës alors qu'elles répondaient à ces demandes à l'insu de leur employeur qui ne leur avait pas accordé clairement le droit de prendre en charge les femmes battues à l'intérieur de leurs fonctions officielles.

Même dans les cas des institutions qui ont montré un degré relatif d'ouverture face à la problématique des femmes battues, les intervenantes ont dû se montrer d'une extrême vigilance pour maintenir cette ouverture. L'autorisation d'appliquer le modèle et d'assister aux sessions de formation représentait une faveur bien que par la suite, l'institution prenait le crédit des réalisations. Une intervenante résume la situation en ces termes : *C'est des papas-gâteaux qui me donnent un p'tit cadeau.*

Les intervenantes de ce programme de formation ont réalisé également que l'idéologie soutenant le modèle d'intervention proposé a posé certains problèmes aux agences de services sociaux impliquées. Comme l'idéologie féministe a un impact direct sur les stratégies d'intervention utilisées par les intervenantes, certaines institutions ont éprouvé des difficultés à réconcilier leurs propres méthodes et stratégies d'intervention avec celles qui étaient proposées par les intervenantes.

Souvent, d'autres approches non spécifiques à l'égard des situations de violence (approche de type analytique, thérapie familiale, notions traditionnelles du rôle de mère, etc.) sont utilisées et, même si les institutions affichent une ouverture face à la violence familiale, cette attitude se limite à un appui de principe à la dimension féministe proposée. Ainsi, le fait de se centrer sur la femme violentée plutôt que sur la famille, en termes d'intervention, a suscité une très grande résistance.

La grande visibilité de l'intervention de groupe, la complexité de la prise en charge, les résistances institutionnelles à l'intervention féministe et/ou l'intervention de groupe sont autant de facteurs qui ont rendu l'utilisation d'une stratégie d'intervention de groupe de femmes violentées difficilement acceptée par la plupart des institutions, et qui ont demandé un investissement plus grand de la part des intervenantes. Initialement, les intervenantes se sont blâmées pour ces résistances. La recherche-action a offert un lieu privilégié pour faire une analyse socio-politique des résistances institutionnelles et un partage de leur vécu, lesquels ont permis aux intervenantes de reprendre du pouvoir sur la situation.

Pour favoriser l'implantation des groupes de femmes violentées, plusieurs groupes proposés par les intervenantes ont eu lieu hors de leurs heures de travail tandis que d'autres ont eu lieu à l'extérieur des lieux de travail, avec ou sans le support de leur propre organisme.

Les praticiennes ont aussi eu à négocier la collaboration avec d'autres instances afin de parvenir aux objectifs de cette intervention féministe (maisons d'hébergement, direction de la protection de la jeunesse, corps policiers, etc.). La coopération n'a pas été facile pour diverses raisons telles que, par exemple, les luttes de pouvoir entre le réseau formel (CSS, CLSC, etc.) et le réseau informel (maisons d'hébergement). Cependant, les intervenantes ont découvert certaines stratégies facilitant la collaboration. Parmi ces stratégies, mentionnons celles d'obtenir la coopération de l'institution avant d'entreprendre le travail, de négocier en groupes plutôt qu'individuellement, d'établir une relation de travail avec le supérieur immédiat concerné par le problème plutôt qu'avec l'institution, de personnaliser l'approche, de publiciser le problème des femmes violentées, et de se souvenir que tout changement réel prend du temps.

5.4 La définition de la problématique de la clientèle ou *Que subit et que fait la femme violentée?*

Afin de cerner la problématique des clientes qu'elles devaient aider, les intervenantes ont dû faire appel à des notions parfois nouvelles pour elles, telles que l'affirmation de soi, les types d'agression, la victimisation ou le processus de victimisation, la violence psychologique, etc. Pour certaines d'entre elles, l'image stéréotypée courante de la femme battue à *l'oeil au beurre noir* nuisait à l'identification de leur clientèle. Ce stéréotype exclut d'autres formes de violence vécue par les femmes, comme la violence psychologique et verbale incluses dans le modèle.

Les intervenantes ont éprouvé également des difficultés au début de la formation à comprendre la dynamique de leur cliente et à percevoir leur potentiel de changement. Par ailleurs, au fur et à mesure que la formation a progressé, il leur a été plus facile d'identifier les étapes du cheminement de leur cliente et de saisir les sentiments qu'elle éprouvait à partir des nouvelles notions théoriques assimilées. En effet, dans le cadre du nouveau modèle, l'intervenante devait apprendre à travailler avec l'ambivalence qui caractérise les femmes battues, respecter le choix de la femme

violente et abandonner ses préjugés pour réagir positivement aux nombreuses ruptures évolutives qui sont associées à l'acquisition de l'autonomie des femmes violentées. Au fur et à mesure de leur apprentissage, les intervenantes ont pu mieux identifier la nature des difficultés individuelles des clientes, les cycles évolutifs de cette clientèle et la dynamique de chaque cliente à partir de nouvelles notions théoriques acquises.

5.5 Le rôle de l'intervenante ou *Est-ce que nous sommes assez bonnes?*

Les intervenantes avaient évidemment des attentes face à leur rôle et à leur performance en termes de succès et d'échecs (ou ce qu'elles percevaient comme tel de leur intervention tant sur le modèle individuel que de groupe). La caractéristique de ces attentes se rapporte au degré élevé de leurs exigences face à elles-mêmes et à la perception de leur rôle alors qu'elles se sentent très responsabilisées du succès ou de l'échec de leurs démarches d'aide à la clientèle. Elles ont eu peur de commettre des erreurs étant dans une situation nouvelle. Au début, elles ont éprouvé des difficultés à s'affirmer en entrevue se disant généralement peu sûres d'elles-mêmes et de leurs interventions, admettant qu'elles étaient plus exigeantes face à elles-mêmes et leur rôle que face aux autres. Elles avaient également tendance à s'estimer en autant que les autres les estimaient.

Elles ont su attribuer cette attitude à deux facteurs; leur conditionnement culturel en tant que femmes les amène à être peu sûres d'elles alors que les hommes se donneraient plus facilement le droit à l'erreur. Deuxièmement, les stéréotypes liés à leur profession de travailleuses sociales fait en sorte qu'elles se disent peu appuyées et parfois même perdues lorsqu'il est question de s'affirmer dans leur travail. Le travail sur l'affirmation a persisté tout au long de la formation; le manque d'assurance cédera la place à plus d'assurance à mesure qu'elles expérimenteront l'intervention individuelle auprès de la clientèle. Quant au droit à l'erreur, elles ont relié le fait de faire des erreurs comme prenant une importance démesurée et amenant une remise en question totale de leur personne, mécanisme qu'elles justifient de *typiquement féminin* et culturellement appris depuis l'enfance. Dans les moments difficiles, se valoriser par autre chose que sa profession a été mentionné comme une bonne stratégie pour pallier au sentiment de ne pas être assez bonne.

Deux éléments principaux de la dimension du rôle d'intervenante sont donc ressortis de cette expérience : leurs propres attentes face à la nouveauté du rôle à exercer en termes de performance, et leurs sentiments de contradiction provenant du type d'intervention féministe par rapport à l'aspect traditionnel de leur pratique antérieure et au contexte institutionnel dans lequel elles devaient l'appliquer. Certaines intervenantes ont même parlé de l'apprentissage d'un contre-modèle, par rapport à leurs attentes face à elles-mêmes, alors que le principal défi a consisté à se donner progressivement le *droit à l'erreur* et à acquérir une confiance en elles-mêmes.

Par rapport aux contradictions rencontrées, il semble avoir été moins difficile de dépasser leurs propres contradictions que celles provenant des institutions. Il semble que l'implantation de cette approche féministe soit très exigeante à long terme et plus particulièrement au niveau de l'intervention de groupe alors que des changements institutionnels plus décisifs et plus formels sont requis en termes d'appuis et de besoins de structures institutionnelles.

5.6 Les stratégies d'intervention ou *Est-ce qu'on pleure avec les clientes?*

Ce point résume essentiellement ce qui concerne l'application directe du modèle auprès de la clientèle visée, c'est-à-dire l'intervention proprement dite et son intégration. Celle-ci comprend deux dimensions, celle plus concrète des techniques et celle plus abstraite ou conceptuelle du modèle (la théorie).

Plusieurs observations ont pu être faites concernant l'intégration de ce nouveau modèle de pratique.

Au plan de la théorie véhiculée par le modèle, bien que l'analyse féministe du problème de la violence ait été bien reçue par les intervenantes, l'application de la théorie s'est avérée plus difficile à intégrer à leur pratique. Il était difficile de sélectionner et d'interpréter les contenus amenés par les clientes pour les relier à la problématique féministe. La principale difficulté a donc été de faire le lien entre le modèle et le vécu immédiat des clientes, c'est-à-dire de se référer au modèle (théorie et pratique) en même temps d'être en contact avec la cliente.

Quand à la création d'une alliance avec la clientèle, elle a été difficile au début alors qu'en prenant position contre la violence à l'endroit des femmes, les intervenantes avaient tendance à discuter la problématique. À cet égard, il leur a fallu éviter de rationaliser en se référant au modèle pour fournir de *bonnes réponses* plutôt que de se fier à ce qu'elles ressentaient comme intervenantes. Elles ont craint de ne pas respecter leur cliente ou de s'en prendre à leurs idées. Néanmoins, les intervenantes ont appris qu'en discutant clairement de ce qu'elles croyaient et qu'en prenant position clairement et respectueusement, elles se trouvaient à donner plus d'espace à leur cliente. Le fait de s'imposer comme une intervenante féministe devenait plus facile à mesure que la formation progressait.

Initialement, au plan de l'implication personnelle, les intervenantes ont fait état de leurs difficultés à supporter tout le contenu émotif relié au vécu de la femme violentée et à la lourdeur de la problématique. Un problème de distanciation a été perçu alors qu'il a fallu apprendre à décliner leurs responsabilités face aux objectifs de l'intervention en termes de relation d'aide et face à la responsabilité de leurs clientes quant à leur propre vie et leurs propres décisions. Elles ont vécu soit du découragement devant les difficultés de leurs clientes, ou encore elles se sont vues *trop vouloir* pour elles et trop rapidement.

Un groupe d'intervenantes a relié cette difficulté à un concept: le rôle du thérapeute vu comme quelqu'un qui possède la solution. Ainsi, face à la clientèle des femmes battues, leurs attentes étaient trop faibles alors qu'elles n'avaient pas confiance dans la capacité et le potentiel de leurs clientes. Face à elles-mêmes, les attentes ont été trop élevées faisant difficilement confiance à leur rôle d'aidante. Alors que le type de clientèle que sont les femmes violentées favorise une prise en charge *maternalisante*, cette prise en charge a été également identifiée au besoin d'être valorisée, d'être importante dans la vie de leur cliente.

Afin de contourner ces difficultés, les intervenantes se sont vues adopter la même démarche que celle proposée aux femmes battues. Elle devaient se centrer comme individu et non comme thérapeute ou *mère* et trouver d'autres lieux de valorisation que le travail. Elles ont dû se définir par rapport aux autres.

Pour ce qui est de **l'attitude directive et affirmative**, il a fallu faire la différence entre être directive et prendre les décisions à la place de la cliente alors qu'il est plus facile de donner les réponses, plus particulièrement lorsqu'il est question de quitter leur partenaire ou de retourner vivre avec ce dernier.

Une autre technique proposée par le modèle étant la confrontation, il a fallu différencier confrontation, affirmation et agression. **Au début, la confrontation** a été perçue comme une agression à certains moments donnant l'impression de ne plus respecter la cliente face à ses résistances et de la harceler. Les intervenantes ont appris à faire des confrontations avec une attitude de support quant la cliente niait ou rationalisait certains éléments de son vécu émotif, et à voir la valeur de cette technique.

Au plan des techniques et des stratégies de l'intervention, le modèle proposé amène les intervenantes à **travailler directement le vécu émotif de leur cliente** (peur, tristesse, colère, etc.). Face à ce travail, les difficultés rencontrées ont été reliées à un concept de la pratique qui préconise la neutralité, l'objectivité vis-à-vis des clientèles et de leur situation alors qu'une des caractéristiques du présent modèle est l'implication émotive.

L'émotion la plus difficile à travailler a été **l'identification et l'expression de la colère chez les clientes**; les participantes avaient peu l'habitude de travailler ce sentiment contrairement à la tristesse et à la dépression et ne connaissaient pas les techniques reliées à cet affect. Elles ont craint à certains moments que leur cliente ne perde le contrôle d'elle-même.

Elles ont exprimé clairement que la colère est un sentiment étranger et ont relié cette incapacité à exprimer la colère aux stéréotypes, alors qu'il n'est pas admis que les femmes se mettent en colère. C'est une manifestation émotive mal perçue par les intervenantes, alors qu'elle est peu acceptée socialement.

La formation leur a permis d'appriivoiser cette émotion pour elles-mêmes et par la suite de travailler à explorer son expression appropriée avec leurs clientes.

Mentionnons, en dernier lieu, qu'un acquis de la formation a été le **changement dans la perception de la clientèle chez les intervenantes.** L'intervention de groupe plus particulièrement a pu permettre **la prise de conscience du potentiel des femmes** battues alors que celles-ci ont pu trouver elles-mêmes des solutions à leur situation et se responsabiliser face à leur démarche. Une vision plus pessimiste de cette clientèle, au début de la formation, s'est transformée graduellement en une confiance plus grande en leurs capacités de s'en sortir. Cette évaluation des intervenantes était parallèle à une plus grande confiance chez elles dans leur capacité d'aide. **En effet, les intervenantes ont réussi à acquérir, avec le temps, toutes les techniques proposées par le modèle et à transférer leurs apprentissages dans leur pratique.**

5.7 Les interactions entre l'expérience de la démarche et la vie professionnelle et privée ou *Être femmes et être intervenantes*

Comme nous l'avons déjà précisé, l'apprentissage de ce modèle a exigé l'intégration de son contenu, non seulement au plan de l'intervention proprement dite, mais également au niveau de la vie des intervenantes.

Le type de problématique présenté a porté les intervenantes à s'identifier à leurs clientes à partir de leur condition de femme dans notre société, notamment au niveau de la peur de l'agression sexuelle. Bien que cette identification n'ait pas affecté les intervenantes au point de ne pas maîtriser leurs propres peurs, elles ont affirmé que certaines peurs, notamment celle du viol, sont difficiles à dépasser.

À l'instar de ce que le modèle propose à la femme battue, plusieurs intervenantes ont perçu une forme de reprise de pouvoir sur leur vie. À titre d'exemple, les valeurs du modèle ont permis, pour l'une des intervenantes, la négociation de son contrat avec son conjoint. Une autre intervenante s'autorise à prendre plus de place et ne craint plus la confrontation alors qu'une autre est passée d'une relation agressive et inefficace avec son patron à une relation affirmative, ce qui a entraîné un plus grand respect réciproque.

En termes d'affirmation de soi, bien que certaines intervenantes adhéraient déjà aux valeurs du modèle proposé, elles demeurent peu habituées à s'affirmer dans leur vie personnelle et professionnelle.

Au plan de la colère et de son expression, la formation leur a appris à distinguer l'affirmation, l'agression et la colère et elles ont pu se réapproprier un plus grand répertoire de réactions émotionnelles.

Les intervenantes ont constaté qu'elles sont portées à se juger trop sévèrement dans leur vie en général, expliquant cette attitude par deux facteurs: le conditionnement féminin qu'on leur a inculqué et l'angoisse de la perfection professionnelle. Elles se doivent donc d'être un peu plus indulgentes vis-à-vis d'elles-mêmes, tant dans leur vie privée que professionnelle.

Un autre impact important de la formation a été l'intégration de la dimension politique féministe du modèle. Elles sont conscientes que le discours féministe privilégiant leur cliente comme individu est à contre-courant alors que les valeurs dominantes semblent aller dans le sens du *droit des pères* et du maintien de la cellule familiale à tout prix.

Au plan professionnel comme tel, la démarche a permis aux participantes d'acquérir une spécialisation professionnelle qui a eu des effets positifs pour leur crédibilité professionnelle sur un plan individuel, mais qui a engendré également une certaine frustration à cause des limites de cette reconnaissance au niveau plus formel des institutions.

5.8 Quelques points saillants

Cette recherche a permis **de cerner ce que les personnes intervenant auprès de cette clientèle peuvent ressentir** en termes d'émotions soulevées par la lourdeur inhérente à cette problématique sociale et de ces répercussions dramatiques sur la victime. Plus le matériel présenté par la cliente allait rejoindre ses vulnérabilités comme femme et ses propres peurs, dont celle du viol par exemple, plus la crainte d'être envahie par ses émotions et de ne pas réussir à diriger l'entrevue ou à se percevoir comme peu aidante se faisait sentir.

Face à l'impact et la lourdeur de la situation des femmes violentées, les intervenantes ont appris à croire au potentiel de leur cliente et de leurs capacités à *s'en sortir*. Ceci leur a permis de prendre une distance face à leurs émotions tout en demeurant aidantes.

Au plan de l'intégration du modèle et des valeurs qu'il propose, les participantes ont expérimenté des difficultés reliées à l'apprentissage d'un nouveau rôle qui remettait en question non seulement les apprentissages antérieurs mais leur propre processus de socialisation comme femme. A titre d'exemple, le stéréotype féminin voulant qu'une intervenante adopte l'attitude maternante telle qu'attendue par la société faisait en sorte que certaines participantes percevaient les demandes des clientes comme une demande de prise en charge avec, conséquemment, l'impression de ne jamais en faire assez ou de ne pas être une assez bonne professionnelle.

Au plan des émotions, la colère et son expression ont été perçues comme peu féminines et faisant davantage partie du répertoire émotionnel des hommes. Les techniques telles que l'entraînement à l'affirmation de soi et la directivité en entrevue s'opposaient à la soi-disante objectivité et à la neutralité bienveillante de

l'intervenante. À cet égard, certaines participantes sont allées jusqu'à qualifier de *contre-modèle* cette proposition d'intervention alors que les valeurs véhiculées par le modèle n'étaient pas toujours congruentes avec celles de leur formation antérieure. Par ailleurs, la formation proposée a favorisé l'acquisition de nouvelles habiletés cliniques tout en augmentant leur sentiment de compétence professionnelle et leur propre estime de soi.

Afin d'être capables d'appliquer certains aspects du modèle, notamment «l'expression des états émotifs» et «l'affirmation de soi», les intervenantes ont eu à faire elles-mêmes, sur une base personnelle, la même démarche de croissance personnelle proposée à la femme violentée. Ceci a apporté des retombées dans leur vie personnelle et professionnelle.

Les intervenantes ont eu à justifier ce type d'intervention et à **faire leurs propres places à l'intérieur des institutions et des réseaux**. La plupart des intervenantes ont éprouvé des difficultés à identifier les femmes battues au sein de leur pratique et à implanter des groupes de femmes violentées dans leur milieu professionnel. Elles ont eu à faire une sorte de défrichage et à imposer leur pratique à un milieu plus ou moins réceptif, parfois même méfiant, voire hostile.

Une grille d'analyse sociopolitique leur a permis de surmonter ces difficultés en reliant le problème de dépistage de la clientèle visée et surtout celle de la formation de groupe comme une résistance des milieux institutionnels à la reconnaissance de cette problématique sociale spécifique qu'est la violence conjugale. Straus (1974) reprenant un concept de Dexter (1958) explique ce phénomène de non reconnaissance comme une forme d'inattention sélective rattachée à certaines problématiques, dont celles des femmes battues par leur conjoint, dans les milieux de pratiques institutionnelles. La modalité de groupe préconisée par le modèle permet une plus grande visibilité des femmes violentées et devient donc, par le fait même, plus menaçante pour l'ordre établi. Cependant, par leur intervention, les intervenantes ont pu sensibiliser davantage ce réseau institutionnel. Certaines d'entre elles ont réussi à chercher des appuis formels ou informels à l'intérieur du réseau institutionnel, ce qui les a par ailleurs conscientisées aux enjeux sociopolitiques reliés à leur nouvelle démarche professionnelle.

Dans un autre ordre d'idées, **la généralisation de l'application de l'approche à d'autres problématiques** commence durant la formation pour quelques intervenantes. Elle est plus répandue une fois la formation terminée. Les intervenantes utilisent l'approche, ou des éléments de cette approche, dans leur pratique auprès d'autres clientèles : exemple, les femmes âgées, les enfants, les femmes en perte d'autonomie, les victimes d'inceste, etc.

6. Conclusion

Cette expérience de recherche-action a permis d'identifier les facteurs qui ont pu favoriser l'apprentissage et l'application de ce modèle non-traditionnel d'intervention auprès de femmes victimes de violence conjugale et ce, à partir de ce que les intervenantes elles-mêmes ont vécu au moment de la formation et une fois la formation terminée.

Certains des facteurs peuvent être généralisables à toute personne intervenant dans un contexte de violence qu'elle soit familiale, conjugale ou encore individuelle, dans le cas, par exemple, d'agression sexuelle et ce, indépendamment du type d'intervention psychosociale privilégiée par l'intervenant ou son milieu professionnel.

Le premier facteur est le besoin d'une structure institutionnelle permettant le repérage de la clientèle visée et témoignant d'une volonté de créer un espace réel pour venir en aide à la clientèle victime de violence.

Ce facteur a été mis en évidence durant la formation, plus particulièrement au moment de la création de groupes de femmes violentées lorsque les résistances institutionnelles se faisaient davantage sentir.

Même après la formation comme telle, les intervenantes de la recherche ont souligné que l'intérêt des institutions, à savoir une volonté politique d'un organisme de reconnaître ou non la problématique de la violence, demeure le facteur institutionnel le plus important pouvant aider ou nuire à la qualité de l'intervention.

La non-reconnaissance institutionnelle entraîne non seulement une surcharge de travail mais également l'isolement du professionnel et le manque de ressources adéquates pour aider l'intervenant dans son propre cheminement rendant plus difficile l'intervention auprès de la clientèle visée.

À cet égard, la reconnaissance institutionnelle et l'appui du supérieur immédiat, le support formel ou informel des autres collègues de travail, l'autonomie professionnelle, les alliances avec d'autres réseaux, la valorisation de l'utilisation de l'intervention de groupe sont autant d'éléments qui aident à intervenir efficacement auprès d'une clientèle victime de violence.

Le deuxième facteur est la création d'un support institutionnel adéquat pour répondre aux besoins spécifiques des intervenants en terme de supervision et de support à l'intervention.

De l'avis des intervenantes, l'espace de supervision créé au moment de la formation a permis de mieux identifier les émotions que les intervenantes vivaient alors qu'elles devaient transiger avec la lourdeur du vécu émotif des femmes violentées. Ces sessions de supervision ont favorisé la réappropriation de leurs

émotions, et leur expérience de partage a brisé le sentiment d'isolement. Pour l'intervenante, il est effectivement rassurant de ne pas se sentir seule avec la lourdeur du vécu de violence alors que cette lourdeur amène nécessairement le professionnel à vivre des périodes de déséquilibre, de rééquilibre et enfin d'équilibre telles que décrites par Lewin (1964). Les sessions de supervision ont été l'élément qui a largement favorisé le retour à l'équilibre. Plus le support était présent, plus l'intervenante pouvait être créatrice dans son approche et enrichir le modèle alors qu'elle se sentait mieux outillée pour faire face au vécu de violence. La supervision a favorisé également une forme de distanciation nécessaire de la part des intervenantes devant leurs responsabilités professionnelles face à leur clientèle.

Ce facteur se veut donc déterminant dans la mesure où il évite à l'intervenante de se sentir submergée par la lourdeur de la problématique de la violence et d'en faire un candidat probable au burn-out professionnel.

Un troisième facteur a trait à la nécessité d'établir un réseau de collaboration avec des organismes et institutions ainsi qu'à l'intérieur de son propre organisme, pour répondre adéquatement aux besoins de la clientèle.

La collaboration entre les organismes sociaux, maisons d'hébergement et centres de services sociaux, et celle entre ces organismes et les organismes judiciaires, médicaux, etc. sont essentielles mais difficiles à obtenir dans les faits. Elles requièrent le développement de stratégies spécifiques pour arriver à cette fin.

Ces trois facteurs, reconnaissance institutionnelle de la problématique, support institutionnel adéquat aux intervenantes et un réseau de collaboration sont retenus comme trois recommandations nécessaires à la réalisation optimale d'une intervention auprès d'une clientèle victime de violence.

Un quatrième facteur qui pourrait être applicable à d'autres modèles d'intervention féministe **serait la validation du vécu émotif des femmes et met en évidence la nécessité pour l'intervenante d'avoir la même démarche de conscientisation et de croissance personnelle que celle qu'elle propose aux femmes violentées.** En effet, aider les femmes à prendre conscience de leur oppression sous ses diverses formes, et des coûts reliés au climat de violence, aider les femmes à se reconnaître le droit d'exister, d'avoir des émotions et des forces ou encore à s'affirmer exige le même cheminement de la part des intervenantes.

Les intervenantes ont pu se percevoir elles aussi comme faisant partie d'un groupe social dont la caractéristique est un vécu d'oppression commune à toutes les femmes.

Un cinquième et dernier facteur est reliée à **l'aspect socio-politique** du modèle alors que les intervenantes ont conclu à la **nécessité d'investir de façon militante afin de permettre l'application du modèle proposé dans toutes ses modalités** et sans récupération de la part des institutions du réseau des affaires sociales où elles ont tenté de promouvoir ce modèle.

Mentionnons que toutes les intervenantes sauf trois ont eu à faire face à des résistances institutionnelles au moment de l'application de l'intervention de groupe. Cette expérience a fait ressortir l'aspect militant d'une telle forme d'intervention alors que les intervenantes allaient à contre-courant des pratiques traditionnelles. Cette réalité les a amenées à faire un choix personnel et à en assumer les coûts qui peuvent se traduire entre autres par une surcharge de travail. L'application d'un tel modèle dans un organisme qui n'adhère pas à une idéologie féministe devient donc nécessairement plus impliquant et peut même devenir un acte de militantisme avec un objectif de changement intra-institutionnel.

En dernier lieu, nous désirons souligner que le type d'enseignement qui intègre les **notions théoriques et pratiques est un mode d'apprentissage efficace qui permet l'intégration des connaissances et l'expérimentation dans un contexte d'apprentissage.**

Références bibliographiques

- Beaudry, M. (1984). *Les groupes d'affirmation et de communications*, Texte présenté à la rencontre professionnelle sur l'intervention féministe, Montréal CSSMM, Condition féminine.
- Canada (1991). Rapport du Comité permanent de la santé et du bien-être social, des affaires sociales, du 3^e âge et de la condition féminine, *La guerre contre les femmes*, Ottawa, Imprimerie de la Reine.
- Corbeil, C., Pâquet-Deehy, A., Lazure, C., Legault, G. (1983). *L'intervention féministe: l'alternative de femmes au sexisme en thérapie*, Montréal, Éditions coopératives A. St-Martin.
- Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux. (1987). *Programme de consultation d'experts. Dossier "Femmes"*, Québec.
- Dexter, L. (1958). A Note on Selected Inattention in Social Service, *Social Problems*, 6: 176-182.
- Fook, J. (1986). *Feminist contribution to casework practice*. In H. Marchant et B. Wearing (eds), *Gender Reclaimed*, New York, Hale et Ironmonger.
- Gendron, C. (1987). *Silence ou violence*. *Nursing Québec*, 7:25-32.
- Jakubowski, P.A. (1977). Self-assertion Training Procedures For Women, in Rawlings, E.I., Carter, D.K. (ed.) *Psychotherapy for Women: Treatment Towards Equality*, Springfield, Charles C. Thomas, 168-190.
- Larouche, G. (1981). *Protocole d'intervention en service social auprès de la clientèle des femmes battues*, Quebec Professional Corporation of Social Workers, Montréal.
- Larouche, G. (1985). *Guide d'intervention auprès des femmes violentées*, Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec, Montréal.
- Larouche, G. (1986). *A Guide to Intervention with Battered Women*. Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec, Montréal.
- Larouche, G. (1987). *Agir contre la violence*, Montréal, La Pleine Lune.
- Lavigne, M. (1990). D'une décennie des femmes à l'autre, *Perception*, Conseil canadien de développement social, 14(2):50-52.
- McLeod, L. (1987). *Pour de vraies amours*, Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.

- McLeod, L., Cadieux, A. (1980). *La femme battue au Canada: un cercle vicieux*, Ottawa, Conseil canadien sur la situation de la femme, Canada, Approvisionnements et Services Canada.
- Moreau, M., Panet-Raymond, J. (1984). *L'approche structurelle en travail social: quelques outils d'analyse pratique.*, École de service social, Université de Montréal.
- Pâquet-Deehy, A., Rinfret-Raynor, M. et Larouche, G. (1989). *Apprendre à intervenir auprès des femmes violentées : une perspective féministe*, Rapport de recherche École de service social, Université de Montréal.
- Pâquet-Deehy, A., Rinfret-Raynor, M. (1988). *Analyse de l'évolution de la pratique de la violence conjugale au Québec et proposition d'un modèle d'intervention pour les années '90*, Communication présentée au Congrès international des écoles de service social, Vienne, Autriche.
- Poirier, C., Pâquet-Deehy, A., Legault, G. (1985). *L'intervention féministe auprès des clientèles francophones du réseau des affaires sociales*. Rapport de recherche, École de service social, Université de Montréal.
- Rinfret-Raynor, M., Pâquet-Deehy, A., Larouche, G. et Cantin S. (1989). *Intervenir auprès des femmes violentées : évaluation de l'efficacité d'un modèle féministe. Rapport de recherche n° 1. Méthodologie de la recherche et caractéristiques des participantes*, École de service social, Université de Montréal.
- Rinfret-Raynor, M., Pâquet-Deehy, A., Larouche, G. et Cantin S. (1991). *Intervenir auprès des femmes violentées : évaluation de l'efficacité d'un modèle féministe. Rapport de recherche n° 2. Présentation et discussion des résultats.*, École de service social, Université de Montréal.
- Straus, M.A. (1974), Foreward, In R.J. Gelles, *The Violent Home. A Study of Physical Agression Between Husbands and Wives*, 13-17, Beverly Hills, California, Sage Publications.

